



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du jeudi 31 mars 2011**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1., 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2,
7.3, 7.4, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.7, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5, 10.1

Le rapport 3.6 a été retiré de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 1.1.1) Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.3), Geneviève VERRON (jusqu'au rapport 4.3) Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 4.3), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 5.4), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.7), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 4.3), Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 1.2.1), Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport 1.1.6), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.1), Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 0.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Auguste KOELLER (représenté par Michel PIDANCET) Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.1) Champagny : Claudé VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Catherine BOTTERON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET jusqu'au rapport 1.1.1) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Miserey-Salines : Marcel FELT (jusqu'au rapport 0.1), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Talleyay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT (représenté par Dominique GRUBER) Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 0.1)

Etaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Solange JOLY, Carine MICHEL, Béatrice RONZI, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRE, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Mazerolle-le-Salin : Daniel PARIS Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Catherine BARTHELET Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL Thise : Jean TARBOURIECH Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du rapport 1.1.2), E. ALAUZET, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 5.1), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport n°3.7), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.1), A. GHEZALI, J.F. GIRARD (à partir du rapport 1.1.1), L. HAKKAR (à partir du rapport 1.2.2), V. HINCELIN (à partir du rapport 1.1.7), S. JOLY, J.S. LEUBA (jusqu'au rapport 0.1), C. MICHEL, N. MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 0.1), J. PANIER (à partir du rapport 1.1.1), E. SASSARD, J. SCHIRRE, M.N. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), N. WEINMAN, P. CHANEY, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 0.1), R. REYLE (à partir du rapport 1.1.1), D. PARIS, M. FELT (à partir du rapport 1.1.1), S. MONLLOR, P. BELUCHE, C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, J. TARBOURIECH

Mandataires : M. DEWILDE (à partir du rapport 1.1.2), C. THIEBAUT, F. MONNEUR (à partir du rapport 5.1), F. PRESSE, J.P. GOVIGNAUX, J.J. DEMONET (jusqu'au rapport n°3.7), N. BODIN (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, M. LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), S. JEANNIN (à partir du rapport 1.2.2), C. TISSIER (à partir du rapport 1.1.7), A. MENETRIER, N. BODIN (jusqu'au rapport 0.1), F. ALLEMANN, N. GUILLEMET (jusqu'au rapport 0.1), F. FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), M. OMOURI, J.C. ROY, J.L. FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.1), S. WANLIN, M. PIDANCET, R. REYLE (jusqu'au rapport 0.1), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.1), C. PREIONI, D. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), M. COTTINY, B. BOURDAIS, C. OYTANA, J.M. FAIVRE, B. MOYSE

Délibération n°2010/001340

Rapport n°5.3 - Fonds manifestations 2011 - Instruction des demandes - 1^{er} semestre

Fonds manifestations 2011 - Instruction des demandes - 1^{er} semestre

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président
Commission : Culture, Tourisme, Sports

| Inscription budgétaire | |
|---|-----------------------------------|
| BP 2011 et PPIF 2011-2015 | Montant prévu BP 2011 : 96 000 € |
| « Manifestations culturelles et sportives » | Montant de l'opération : 59 000 € |

Résumé :

En novembre 2009, le Conseil de Communauté a adopté de nouveaux critères et modalités d'intervention de son fonds d'aide aux manifestations (culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales). En application des critères, sont priorisés les projets de manifestation qui sont en forte résonance avec les politiques conduites par la compétence Culture-Tourisme-Sports du Grand Besançon.

Pour les projets déposés dans le cadre de cette 1^{ère} session 2011, il est ainsi proposé :

- d'apporter un soutien renforcé à des festivals d'envergure dans le domaine de la musique et du théâtre, en cohérence avec l'action du CRR et concourant au rayonnement culturel et à l'attractivité touristique du territoire,

- de financer et d'accompagner la réalisation de projets concourant à valoriser l'axe rivière / vallée du Doubs en lien avec le schéma de développement touristique et son objectif de valorisation et d'animation de la voie d'eau,

- de prioriser les projets contribuant à l'animation culturelle ou sportive en période estivale ou susceptibles de déclencher des séjours touristiques,

- de soutenir en priorité les manifestations sportives ayant trait aux sports de nature.

Il est également proposé de retenir des projets comportant soit un intérêt pour l'animation d'un secteur de l'agglomération, soit en raison de son caractère innovant ou original.

Le montant des subventions accordées pour ces manifestations se monte à 59 000 € (Cf. tableau récapitulatif en annexe).

Une 2^{nde} session d'instruction sera proposée au Conseil de Communauté de juin pour les projets déposés avant le 31 mars et se déroulant au 2nd semestre 2011.

I. Rappel des modalités d'intervention et d'attribution proposées

En novembre 2009, le Conseil de Communauté a adopté de nouveaux critères et modalités d'application de son fonds d'aide aux manifestations (culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales).

En application des critères, sont priorisés les projets de manifestation qui sont en forte résonance avec les politiques conduites par la compétence Culture-Tourisme-Sports du Grand Besançon, à savoir le schéma de développement touristique (adopté en mars 2010) et la politique d'enseignement artistique (délibérations de novembre 2009 et de mars 2011).

L'instruction des dossiers de demandes de subvention déposés s'effectue au cours de 2 sessions annuelles (janvier et mai) pour un passage en Conseil de Communauté en mars et juin.

A noter que les projets soutenus pour un montant supérieur à 10 000 € et ceux présentant un partenariat plus développé avec le Grand Besançon font l'objet d'une convention, faisant clairement apparaître la teneur des engagements des parties et des différents aspects du partenariat établi (pédagogique avec le CRR ou le réseau des écoles de musique, communication, collecte des déchets, transports...).

II. Instruction des demandes de subvention du 1^{er} semestre 2011

Pour les projets déposés dans le cadre de cette 1^{ère} session 2011, il est ainsi proposé :

- **d'apporter un soutien renforcé à des festivals d'envergure dans le domaine de la musique et du théâtre**, en cohérence avec l'action du CRR et concourant au rayonnement culturel du territoire : Festival de Musiques Anciennes, Festival des Caves, Orgues en Ville, Jazz en Franche-Comté,
- **de prioriser les projets concourant à développer l'animation culturelle ou sportive en période estivale ou déclencheurs de séjours touristiques**,
- **de financer et d'accompagner la réalisation des projets concourant à valoriser l'axe rivière / vallée du Doubs en lien avec notre schéma de développement touristique et sa volonté d'animer la rivière, notamment en saison touristique**,
- **de soutenir les manifestations ayant trait aux sports de nature**.

Il est également proposé de retenir des projets d'envergure parfois plus locale comportant soit un intérêt pour l'animation d'un secteur de l'agglomération ou pour un type de public, soit en raison de son caractère innovant ou original.

Pour cette 1^{ère} session, les subventions proposées sont détaillées dans le tableau figurant en annexe. Le montant total des subventions à attribuer s'élève à 59 000 €.

Concernant le festival « l'Herbe en Zik », la subvention accordée à l'association Interférences pour son organisation est un accord de principe sur un soutien à la poursuite de ce festival qui rencontre un succès public important, notamment auprès du public étudiant. Cependant, cette subvention restera à confirmer par la CAGB au regard du projet définitif déposé (lieu, date, contenu, modalités d'organisation, plan de financement...).

III. Conventions de partenariat

Certains projets doivent faire l'objet d'une convention entre la CAGB et les associations supports en raison du montant de subvention accordée (10 000 € et plus) et/ou dans l'objectif de valoriser et de formaliser le partenariat avec le Grand Besançon, et notamment celui avec le CRR, au regard des obligations liées à son label et des orientations de son projet d'établissement.

Le Grand Besançon a donc prévu de conventionner avec :

- l'association Musiques en Perspectives pour le festival de Musiques Anciennes autour du partenariat financier, du partenariat avec le CRR et du partenariat en termes de communication,
- l'association Mala Noche pour le Festival des Caves : autour du partenariat financier, du partenariat avec le CRR (Département théâtre) et du partenariat en termes de communication,
- l'association Interférences pour le Festival l'Herbe en Zik : autour du partenariat financier et du partenariat en termes de communication (sous la réserve évoquée dans le paragraphe précédent),

Un partenariat entre le CRR et l'association Aspro-Impro pour le Festival de Jazz en Franche-Comté étant à l'étude, une convention pourrait également être établie avec cette association (sous réserve).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de subventions, dans le cadre du fonds d'aide aux manifestations, pour un montant total de 59 000 €, conformément au tableau joint en annexe,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir avec l'association Musiques en Perspectives, l'association Mala Noche et l'association Interférences et éventuellement l'association Aspro-Impro.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 08.AVR 2011

Demandes de subvention 2011 « Fonds manifestations » - Instruction 1^{er} semestre 2011

| Demandeur | Projet | Lieu | Date | Lien avec les actions CTS / Remarques | Subvention |
|---|---|--|--------------------------|---|-------------------------------|
| FESTIVAL DE MUSIQUE ET DE THEATRE D'ENVERGURE (LIEN AVEC CRR / RESEAU EM : ATTRACTIVITE TOURISTIQUE) | | | | | |
| Musiques en perspectives | 6ème festival de Musiques Anciennes sur le thème de la Nature. | Montfaucon, Besançon (différents lieux), Chalèze... | 8 au 12 juin | Les musiques anciennes sont un des points forts CRR + partenariat avec le CRR renforcé en 2011. Contribution à l'événementiel culturel et touristique, valorisation de la véloroute. | 20 000 € |
| Mala Noche | Festival de Caves | Besançon, Pouilley les Vignes, Saône.... | mi-mai à mi-juin (5 sem) | Lien avec le CRR (Dpt Théâtre) : carte blanche pour 3 soirées aux étudiants. Contribution à l'événementiel culturel et touristique. | 5 000 € |
| Aspro Impro | 30ème festival de Jazz et musique improvisée en Franche-Comté | Kursaal Besançon | 27 juin au 2 juillet | Contribution à l'événementiel culturel et touristique. Partenariat éventuel avec le CRR à confirmer. | 3 000 € |
| Interférences | Festival Herbe en Zik 2011 | Besançon (Friche Supérieur à confirmer) | automne | Contribution à l'événementiel culturel et touristique | 10 000 € (accord de principe) |
| ANIMATION ESTIVALE ET/OU ANIMATION DE LA RIVIERE / VALLEE DU DOUBS EN LIEN AVEC LE SCHEMA TOURISME | | | | | |
| Orgues en Ville | Festival Orgues en Ville : ~ 15 concerts + actions sensibilisation | Besançon (églises, chapelle), François ?, Boussières? | 1er au 10 juillet | Lien avec le CRR (Dpt instruments polyphoniques) Contribution à l'événementiel culturel et touristique | 3 000 € |
| La Décoche Bisontine | Semaine jeunes Tir à l'arc + championnat de France (équipe ligues) | Besançon (stade Léo Lagrange) | 23 au 29 juillet | Compétition nationale, public de 10 à 20 ans et +. Manifestation estivale pouvant déclencher une visite touristique (285 archers+familles et encadrants pdt 2 jours) | 2 000 € |
| Quatuor Arkeol | Semaine estivale de musique de chambre sur les Communes du Grand Besançon | Communes et lieux à déterminer (vallée du Doubs) | juillet-août | Contribution à l'événementiel culturel et touristique + contribution à l'animation rivière + musicale période estivale. | 1 800 € |
| MANIFESTATION SPORTIVE D'ENVERGURE AYANT TRAIT AU SPORT DE NATURE | | | | | |
| ASTB | Trail des Forts du Grand Besançon | Besançon et communes autour | 8 mai | Valorisation des collines. Contribution à l'événementiel sportif. | 3 000 € |
| Amicale des écoles publiques | Diagonale du Doubs | Saône et communes autour | 17 avril | Partenariat Marais de Saône, Musée de Nancray. Contribution à l'événementiel sportif. | 2 000 € |
| Ville de Besançon | Raid Handi'forts | Besançon | 14 et 15 mai | Valorisation des collines, circuits pédestres et VTT. Action en faveur de l'intégration du public handicapé | 2 000 € |
| PROJET ORIGINAL OU CONCOURANT A L'ANIMATION D'UN SECTEUR TYPE DE PUBLIC | | | | | |
| FORTIS | Festival du film d'archéologie | Besançon (CDN) | 15 au 19 juin | 16000 spectateurs en 2009. 20 à 40 films retenus, projection gratuite, partenariat INRAP et Centre de recherche de Bibracte | 2 000 € |
| Compagnie du Colibri | Création d'un spectacle vivant "la valse des éperdus" | Besançon et alentours | courant 2011 | Projet théâtral innovant (recherche de nvx publics, utilisation web 2, partenariat agence de comm"). Valorisation des équipements/événements de l'agglomération possible. | 1 000 € |
| MJC Palente, Section lecture publique | Balade contée gourmande | Thise (bibliothèque) | 24 mai | Projet concourant à l'animation culturelle du secteur Est. | 800 € |
| Association les Lecteurs de Chatillon le Duc | Salon le Printemps des livres | Chatillon le Duc (centre Bellevue) | 26 et 27 mars | Projet concourant à l'animation culturelle du secteur Nord. Pas de plan de financement. | 600 € |
| Chœurs à corps | Création du spectacle "J'ai qqch à dire". Diffusion au Th. musical | Besançon (maison de quartier de Planoise et Théâtre musical) | 6 et 7 juin | Démarche éducative intéressante : travail tout au long de l'année avec 40 enfants et adolescents (Planoise /agglomération) accompagnés d'artistes professionnels. | 500 € |
| Besançon Triathlon | Triathlon Vauban | Besançon (Gare d'eau) | 5 juin | Lien schéma tourisme : animation des berges du Doubs | 1 000 € |
| AC 2000 | 17ème VTT de la Dame Blanche | Châtillon le Duc + communes autour | 3 nov | Sport de nature. Circuits pédestres et VTT | 400 € |
| District Football Doubs Sud | Journée jeunes du Grand Besançon | Besançon (Malcombe) | 28 mai | 449 participants et leurs familles | 900 € |
| TOTAL | | | | | 59 000 € |